Le Tremblay sur-Mauldre

2014

Bulletin Municipal

Le Tremblay-sur-Mauldre

Directeur de la publication : Joseph Le Foll
Rédaction : Jean-Louis Descombes
Maquette et impression : Moutiers Impressions 01 30 41 95 63
Dépôt légal : Janvier 2014
www.letremblaysurmauldre.fr

Chers concitoyens

Monsieur le Maire
reçoit sur rendez-vous.
Permanence des élus :
le samedi de 10h à 12h,
sur rendez-vous.
Les séances du Conseil
Municipal sont publiques.

Comme tous les ans, la parution de notre bulletin municipal est l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de se projeter sur celle que nous entamons.
Face à la conjoncture difficile de 2013, nous avons poursuivi notre objectif d'un développement harmonieux tout en continuant à proposer des activités pour tous, des plus jeunes aux plus âgés.

Un développement harmonieux

Les travaux du 23 rue du Pavé se poursuivent activement pour se terminer en milieu de l'année (voir page 13). Les 6 logements à caractère social qui y sont construits, tout en contribuant à l'embellissement de notre village, permettront à des personnes impliquées au Tremblay de se loger dans des conditions économiques et environnementales favorables.
Concernant le PLU, son élaboration est entrée dans une phase constructive. Des propositions de zonage et de règlement ont été proposées au Conseil Municipal qui les a amendées pour répondre à notre objectif d'un développement raisonné. La prise en compte de ces observations permettra d'aboutir à un projet plus élaboré qui vous sera présenté en début d'année.

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

L'année 2013 a été marquée par le changement de rythme scolaire que nous vous avons présenté dans le Bref du mois d'octobre. Celui-ci nous a amené à créer notre propre centre de loisirs le mercredi après-midi. Quant aux centres de loisirs proposés pendant les vacances scolaires, ils connaissent toujours le même succès.

Des activités pour tous

Pour faire vivre notre village, de nombreuses activités qui s'adressent à tous, des plus petits aux seniors, vous sont proposées par les associations, l'Espace Temps Libre ou la municipalité. Outre leur aspect ludique, culturel ou sportif, ces activités permettent de créer un lien social et de solidarité entre les habitants.
Il est également réjouissant de constater que la fête de la Saint-Gilles connaît un succès grandissant. C'est l'occasion pour moi de remercier, au nom du Conseil Municipal, tous les bénévoles et le personnel communal qui participent à cette réussite ainsi qu'à ceux qui œuvrent à longueur d'année au sein des associations.

2014 : une année marquante

2014 est une année importante avec l'entrée du Tremblay dans la Communauté de Communes «Cœur d'Yvelines» et les élections municipales.
Depuis le 1er janvier 2014, Le Tremblay fait officiellement partie de «Cœur d'Yvelines». Elle regroupe 31 communes pour une population d'environ 48 000 habitants (voir page 8). Cependant, il faut attendre les élections municipales pour qu'elle devienne opérationnelle. En effet, des changements possibles de membres du Conseil Communautaire peuvent intervenir après celles-ci.
Les élections municipales ont lieu les 23 et 30 mars 2014. Avec deux innovations principales :
- le seuil pour l'application du scrutin à la proportionnelle à deux tours est abaissé de 3 500 à 1 000 habitants.
- les conseillers communautaires seront désignés lors des élections municipales. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, le ou les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal en commençant par le maire et les adjoints. Pour celles de plus de 1 000 habitants, cela se fera par fléchage sur les listes.

Au Tremblay, la population municipale au 1er janvier 2014, recensée par l'INSEE, est de 979 habitants. Le mode de scrutin appliqué pour les élections municipales sera donc le même que celui des élections précédentes.
Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2014. Que celle-ci vous soit favorable.

Joseph Le Foll

Je serai très heureux, entouré des élus, Jean-Jacques Billoué, Marie-Francine Bricard, Françoise Chancel, Jean-Jacques Thurmeau, Adjoints au Maire, Roland Rolland, Conseiller délégué à la sécurité, Danielle Descombes, Conseillère déléguée aux affaires sociales, Pierre-Louis Bonné, Conseiller délégué aux travaux, Françoise Soulaire, Hélène Jean-Baptiste, Mireille Tapiero, Fabrice Bléhaut, Catherine Denoyelle et Christine Lallaouret, Conseillers Municipaux, d'accueillir les Tremblaysiens, de rencontrer les nouveaux habitants de la commune et de souhaiter à tous une excellente année,
le samedi 25 janvier 2014 à 16h30, salle de la Volière.

Saint-Gilles 2013 : un vide-

Aujourd'hui, quel succès populaire aurait notre fête communale sans la présence du vide-greniers ? Sans aucun doute, bien moindre. Sa réputation a une « aura » bien au-delà de notre département.

Depuis plus de dix ans qu'il est organisé chemin de l'étang, le nombre d'exposants n'a cessé de croître d'année en année. Jusqu'où peut-on aller ? Cette année, malgré une date pas très bien placée, le 1er septembre, un nouveau record a été établi avec 391 emplacements (16 de plus qu'en 2012), soit plus de 1200 m d'exposition. Le nombre de visiteurs a été aussi sans précédent : les 2 parkings, l'un de 500 places, l'autre de 250 n'ont pas désempli de la journée.

Le beau temps a, lui aussi, sa part dans la réussite des autres animations et prestations : repas champêtre dansant, retraite aux flambeaux, feu d'artifice musical, aéromodélisme, tir à l'arc, motos et voitures anciennes, judo et jiu-jitsu, pompiers, buvette et restauration, fête foraine…

Toute cette organisation ne pourrait se faire sans la collaboration, ô combien précieuse, des nombreux bénévoles, des partenaires particuliers, des associations, du personnel communal et autres… conseillers municipaux. Qu'ils en soient ici grandement remerciés.

Notez dans vos agendas ou sur vos tablettes, les dates de la prochaine Saint-Gilles, les 6 et 7 septembre 2014.

greniers sans précédant...

Fête de la Saint-Gilles 2013

Boissons fraîches
HAMBURGER

MAIRIE

17, rue du Pavé - 78490 Le Tremblay-sur-Mauldre
Tél. : **01 34 87 82 64** - Fax : 01 34 87 89 40
e-mail : mairie.tremblaysurmauldre@wanadoo.fr
Site internet : www.letremblaysurmauldre.fr

Horaires d'ouverture		
Lundi	10h à 12h	
Mardi		17h à 19h
Jeudi		17h à 19h
Vendredi	10h à 12h	
Samedi	10h à 12h	

VOS INTERLOCUTEURS À LA MAIRIE

Christine PARCOUËT
Secrétaire de Mairie chargée de la gestion administrative et comptable, de la gestion du personnel et de la mise en application des décisions du Conseil Municipal.

Hélène FAVRAULT
Responsable administrative des infrastructures extra et périscolaires, chargée de la surveillance de la cantine scolaire. Animatrice des accueils périscolaires et extrascolaires.

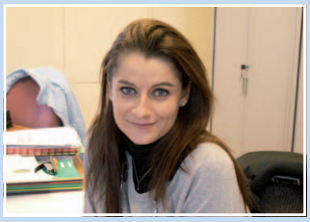

Blandine BARON
Adjointe à la Secrétaire de Mairie, chargée de l'accueil du public, du suivi des dossiers administratifs et de la gestion de la comptabilité.

Fatiha KANDIL
Chargée de la restauration scolaire, du service et de la surveillance de la cantine scolaire, de l'hygiène des locaux municipaux.

Marie-Noëlle PLOU
Chargée des dossiers d'urbanisme, de la facturation des accueils périscolaires (garderie, cantine, étude surveillée) et de la gestion des salles communales (Blaise Cendrars et La Volière).

Sakina MEGTIT
Chargée de l'hygiène des locaux municipaux, du service et de la surveillance de la cantine scolaire.

Evelyne HOFFMANN
Responsable de l'organisation des accueils périscolaires (garderie, cantine) et extrascolaires (centre du mercredi après-midi et centre de loisirs) et de l'hygiène des locaux municipaux. ATSEM aux côtés des enseignantes de l'école. Gestion des manifestations de la Mairie et du CCAS.

Vincent LAMBERT
Chargé du fleurissement du village, de l'entretien de la voirie et de la sécurité à l'entrée et à la sortie de l'école.

ÉTAT CIVIL 2013

Naissances :

Gabriel BORGEOT – 24 juin
Stanislas DORLHIAC – 11 septembre
Tom LE BEGUEC – 10 octobre
Mathis LIO – 30 mai

Mariage :

Sébastien LECONTE
et Aurélie BOULAIGRE – 22 juin

Décès :

Alexandre CHAVOUTIER – 8 novembre
Gérard DUFOUR – 8 novembre
Laurent HAINAUX – 21 août
Domitille HAZARD – 19 juin
Jeannine LUCAS – 04 août
Véronique LUIS – 06 octobre
Daniel SOYEZ – 09 février

CNAV : UN SITE SPÉCIFIQUE RÉFORME DES RETRAITES

L'Assurance retraite met en place un site spécial « réforme des retraites ». Il s'adresse en priorité aux assurés relevant du régime général, soit 17,8 millions de cotisants et plus de 13,2 millions de retraités.

Ce nouveau site est accessible depuis l'espace « réforme » de **www.lassuranceretraite.fr**, mis à disposition dès le 21 août dernier, pour favoriser l'accès à l'actualité sur la réforme des retraites.

Sur **www.reforme.lassuranceretraite.fr**, sont détaillés :

- les principales mesures
- les questions/réponses les plus fréquentes
- les dernières actualités
- le calendrier de la réforme
- et des liens vers les pages du site **www.lassuranceretraite.fr** pour compléter l'information et mieux comprendre la législation en vigueur.

Validité de la Carte Nationale d'Identité portée à 15 ans

À compter du 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées est portée de 10 à 15 ans pour les Français majeurs. Cette mesure de simplification entre dans le cadre de la modernisation de l'action publique.

Elle s'applique aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures à la date de délivrance et en cours de validité au 1er janvier 2014. C'est à dire aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Par conséquent, les cartes entrant dans le dispositif du 10+5 ne doivent pas faire l'objet d'un renouvellement.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans. Afin de prévenir les difficultés spécifiques que pourraient rencontrer les personnes qui souhaitent utiliser la carte nationale d'identité pour entrer et séjourner dans les pays qui l'acceptent comme document de voyage, il est toutefois recommandé de se munir d'un passeport pour voyager dans ces pays. En outre, il sera proposé aux usagers de télécharger un document sur le site du ministère des affaires étrangères leur permettant d'expliquer, le cas échéant, aux autorités locales qu'une CNI est valide même si la date de validité inscrite sur le titre est dépassée. Ce document sera disponible en plusieurs langues.

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SELECTIF (Sous réserve de modifications)

Contenu	Contenant	Jour de ramassage
Ordures ménagères Emballages ménagers (bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques et petits cartons), prospectus, journaux et magazines	Poubelle couvercle vert Poubelle couvercle jaune	Mardi toute l'année (y compris les jours fériés) Depuis le 1er octobre 2013, les poubelles à couvercle vert et celles à couvercle jaune sont ramassées en deux tournées séparées, donc à des heures différentes
Déchets verts	Sacs en papier à retirer en mairie	Lundi (du 31 mars au 8 décembre inclus) Dépôt la veille au soir
Bouteilles et bocaux en verre	Conteneur place de l'Eglise Conteneur à l'entrée du Vert Buisson	Dépôt tous les jours de 9h à 21h (conseillé)
Encombrants	Dépôt la veille au soir après 20h	Mercredi 5 mars Mercredi 3 septembre
Déchets ménagers spéciaux	Camion place de l'Eglise de 9h00 à 13h00	Samedi 15 mars Samedi 20 septembre

Et toujours, **la déchèterie de Maurepas**, gratuite pour les habitants du Tremblay-sur-Mauldre sur justificatif de domicile. Tél. 01 30 50 75 20.

Propreté : un geste citoyen

Par respect d'autrui et pour la propreté générale de la commune, la municipalité demande aux habitants qui promènent leur chien de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux.

LE SERVICE MILITAIRE

Il est obligatoire pour les jeunes de participer à une «journée citoyenne». Ils doivent se faire recenser à la mairie dès l'âge de 16 ans avec la copie du livret de famille et une pièce d'identité.

Jeunes gens et jeunes filles nés entre	Se présenter en mairie avant le
01-01-98 et 31-03-98	15 avril 2014
01-04-98 et 30-06-98	15 juillet 2014
01-07-98 et 30-09-98	15 octobre 2014
01-10-98 et 31-12-98	15 janvier 2015

LOCATION DE LA SALLE DE LA VOLIÈRE

Pour des réceptions familiales, des mariages ou des manifestations associatives et scolaires, cette salle peut accueillir 120 personnes au maximum.

Les tables et chaises font partie de la location. Un limiteur acoustique réglé à 95 décibels permet un meilleur contrôle des nuisances sonores pour le voisinage.

Tarifs : 350 € pour les Tremblaysiens – 850 € pour les extérieurs.

Pour l'année 2013, 31 réservations ont été faites par des Tremblaysiens (Mairie, Associations et Particuliers) et 7 réservations par des Extérieurs (Particuliers)

Responsable :
Marie-Noëlle PLOU, 06 77 12 37 76
Mairie : 01 34 87 82 64

LE PETIT MARCHÉ DU TREMBLAY

En 2013, le petit marché du Tremblay (tous les vendredis de 16h. à 19h.) s'est enrichi de nouveaux commerçants. Outre les productions de fruits et légumes de Christine, vous pouvez acheter de la charcuterie, du poisson ou du pain. Plus que jamais, la place de l'église est, le vendredi après-midi, un lieu convivial, animé, coloré, où l'on a plaisir à se rencontrer, échanger des recettes … ou tout simplement bavarder.

LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE ENTRE DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'YVELINES

Cœur d'Yvelines a été créée en 2004. Elle regroupait alors 7 communes : Beynes, Jouars-Pontchartrain, Neauphle-le-Château, Saint-Germain-de-la-Grange, Saulx-Marchais, Thiverval-Grignon et Villiers-Saint-Frédéric (pour environ 22 000 habitants).
La loi a prévu qu'à partir du 1er janvier 2014, l'ensemble des communes françaises devaient appartenir à une Communauté de Communes. À cette date, toutes les communes du canton de Montfort-l'Amaury (dont Le Tremblay), ainsi que celles de Gambais et de Thiverval-Grignon sont entrées dans le périmètre de Cœur d'Yvelines, qui regroupe maintenant 31 communes et presque 48 000 habitants.
L'objectif de Cœur d'Yvelines, défini par ses élus dès sa création, n'a pas changé malgré l'intégration de ces 24 nouvelles communes.
La Communauté de Communes a pour objet d'associer les différentes communes et collectivités territoriales au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace, tout en protégeant les espaces naturels et le patrimoine architectural et paysager de son territoire.
Dans le respect de l'identité et de l'autonomie de chacune des communes membres de la Communauté, elle assurera les compétences que les communes choisiront de lui déléguer.
Concrètement, Le Tremblay, comme les autres nouvelles communes, va être amenée à transférer à Cœur d'Yvelines un certain nombre de compétences qu'elle assure déjà.

LES COMPÉTENCES DE CŒUR D'YVELINES

Les compétences ci-dessous sont celles en vigueur au 1er janvier 2014. À partir du mois d'avril-mai, celles-ci seront discutées avec le nouveau conseil communautaire.

- **Urbanisme :** instruction du droit des sols.
- **Déchets ménagers :** gestion du ramassage des ordures ménagères déchets verts, encombrants (service rendu par le SIEED). La déchèterie est réservée aux 7 communes « historiques » qui composent Cœur d'Yvelines.
- **Développement économique :** soutenir l'implantation d'entreprises et permettre leur maintien au sein de Cœur d'Yvelines.
- **Petite enfance :** concerne le Relais d'Assistantes Maternelles et la gestion de la crèche Cœur d'Enfants (Neauphle-le-Château).
- **Éclairage public :** maintenance, contrôle de solidité, rénovation énergétique.
- **Voirie d'intérêt communautaire**
- **Aire d'accueil des gens du voyage :** elle a été ouverte en 2011. Pas de nouvelles obligations générées par l'extension du périmètre de la communauté de communes.
- **Aménagements de stationnement aux abords des gares**
- **Aménagement numérique :** déploiement de la fibre optique sur le territoire de Cœur d'Yvelines.

Cœur d'Yvelines
- ***31 communes***
- ***47862 habitants***
- ***65 conseillers communautaires***

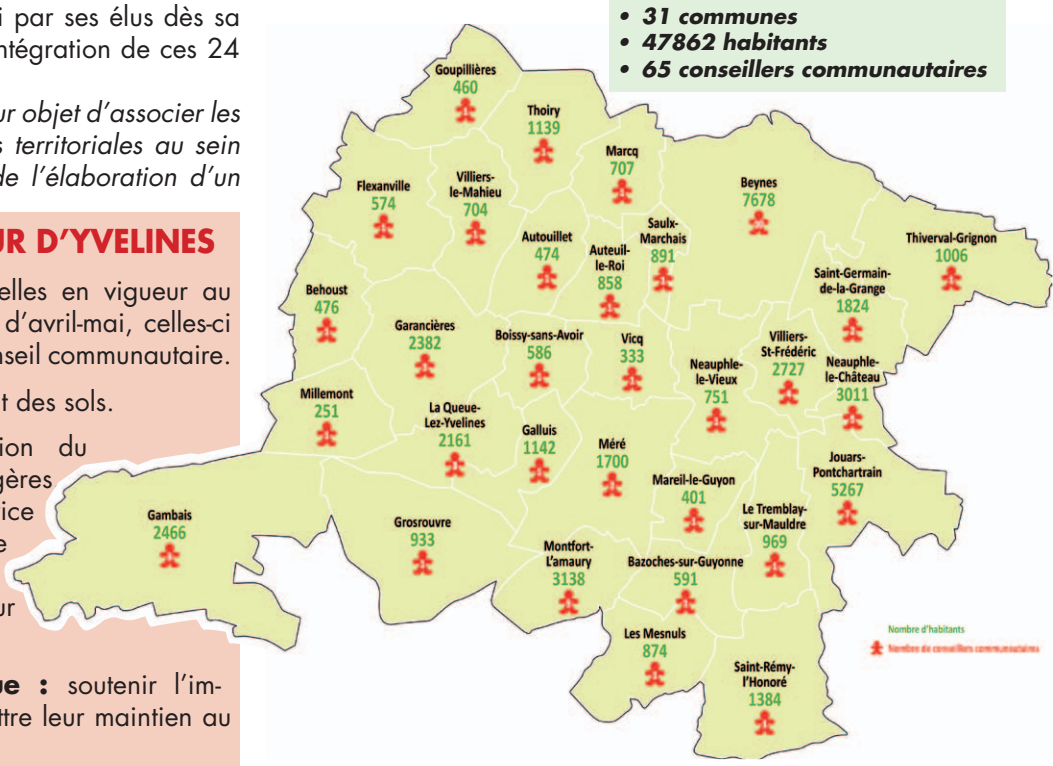

Un nouveau conseil communautaire après les élections municipales

L'organe délibérant de la Communauté de Communes de Cœur d'Yvelines est composé de 65 conseillers communautaires, répartis selon le nombre d'habitants de chaque commune. Pour Le Tremblay, il y a un conseiller et un conseiller suppléant, comme toutes les communes de moins de 1 500 habitants. (voir carte).
Cependant, les élections municipales ne favorisent pas une mise en place « tonique » de la communauté de communes Cœur d'Yvelines, confrontée à un grand changement quant à son périmètre et au nombre de ses communes. À peine installé, le conseil communautaire mis en place au 1er janvier 2014 sera remplacé en avril ou mai par un nouveau conseil issu des élections municipales de mars.

Élections municipales 2014 : mode d'emploi

Deux grandes innovations marqueront les élections municipales des 23 et 30 mars 2014 :

- Auparavant les communes de moins de 3 500 habitants votaient selon le principe du panachage et celle de plus de 3 500 habitants sur liste bloquée. Cette limite a été ramenée à 1 000 habitants.
- Les conseillers communautaires (les représentants à la structure intercommunale dont elle est membre) seront désignés en même temps que les conseillers municipaux, alors qu'auparavant, ils étaient élus par les membres du conseil municipal. Le mode de désignation est toutefois différent selon que la commune compte moins ou plus de 1 000 habitants.

Communes de moins de 1 000 habitants

Conseillers municipaux

Le seul changement par rapport aux élections précédentes est que, pour être élu, il est désormais obligatoire de déposer une déclaration de candidature.
En dehors de cela pas de changement :
- les conseillers municipaux (15 pour Le Tremblay) sont élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours.
- l'obligation de la parité femmes hommes n'est pas requise.
- les candidats se présentent sur une liste, mais les bulletins de vote peuvent être modifiés par les électeurs, ce qu'on appelle communément le panachage.
- les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste. Pour obtenir un siège au conseil municipal dès le premier tour, le candidat doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits.
- un second tour est organisé pour les sièges restant à pourvoir : l'élection a lieu à la majorité relative et, en cas d'égalité du nombre des suffrages entre plusieurs candidats, l'élection est acquise pour le plus âgé.

Conseillers communautaires

Ce sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du conseil municipal (maire, adjoints, conseillers municipaux).

Communes de 1 000 habitants et plus

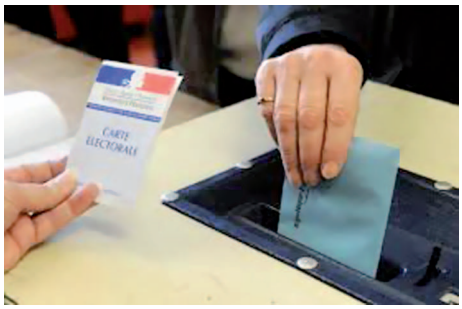

Conseillers municipaux

Les règles qui s'appliquent sont celles qui s'appliquaient auparavant pour les communes de plus de 3 500 habitants à savoir :
- scrutin proportionnel de liste à deux tours (sans aucune modification possible de l'ordre de présentation de la liste) avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.
- dépôt d'une déclaration de candidature exigé pour chaque tour de scrutin.
- respecter du principe de parité : autant de femmes que d'hommes et alternance obligatoire une femme-un homme. Principe valable également pour les listes d'adjoints.
- Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.
- Au second tour, s'il y en a, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent être modifiées, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner.

Conseillers communautaires

Ils sont élus au suffrage universel direct via un système de fléchage. L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. Les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin que celui appliqué pour les conseillers municipaux. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats.

Recensement au Tremblay du 16 janvier au 15 février

Cette année, le recensement aura lieu au Tremblay du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies…

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement…). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr :
vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

L'élaboration du PLU a débuté fin 2010 par une présentation en réunion publique qui en expliquait la démarche. 2011 a été une phase de diagnostics, physique et environnemental d'une part et socio-économique d'autre part.

En 2012, partant de ces diagnostics, des groupes de travail avec des élus et des représentants de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et du PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse) ont été organisés ainsi que des ateliers participatifs avec vous, habitants du Tremblay. Ceux-ci ont permis de définir les axes prioritaires du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), présentés en réunion publique. Les nombreuses réflexions émises lors de celle-ci ont été prises en compte pour aboutir à la version définitive approuvée par le conseil municipal en fin d'année.
En 2013, l'élaboration du PLU est entré dans une phase concrète qui consiste à établir le règlement du PLU et le zonage qui délimite les zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières. Une première présentation de ce zonage a été faite par le bureau d'études Cittànova au conseil municipal dans le courant de l'année 2013, suivie d'une ébauche du règlement.
Les différentes remarques et commentaires faites à l'occasion de ces présentations vont aboutir à la version définitive du zonage et du règlement qui sera soumis à l'enquête publique durant cette année.

Zones U, AU, A, N : quelques précisions

Zones U (zones urbaines) :
Dans les zones classées U, la commune est tenue d'assurer la desserte (par la voirie et les réseaux) des nouvelles constructions. De même, dans une zone étant classée U, il n'est a priori pas possible d'y limiter la constructibilité de manière trop importante.

Zones AU (zones à urbaniser) :
Pour des secteurs de projets nécessitant un projet d'ensemble, elles seront associées à des Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Zones A (zones agricoles) :
Ces zones sont maintenant strictement réservées aux constructions et aménagements agricoles, avec une exception possible pour les services publics ou d'intérêt collectif. Cependant, ceux-ci ne devant pas remettre en question la vocation agricole de la zone, de grands équipements publics (salle communale, gymnase, etc.) ne sont pas possibles dans cette zone.

Zones N (zones naturelles et forestières) :
Des espaces de nature assez différente sont concernés par ces zones. Les zones N peuvent autoriser une extension mesurée de l'existant. Des sous-zones pourront être définies pour moduler le règlement sur les espaces d'intérêt écologique qu'a pu recenser le PNR, notamment ou autour du bâti existant.

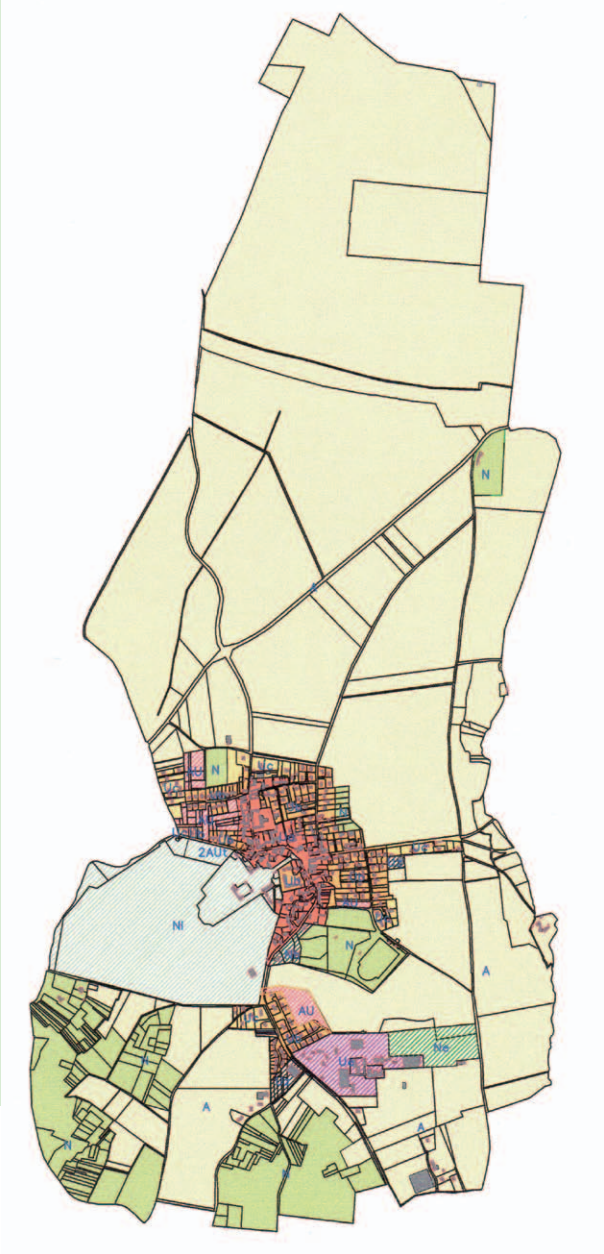

Équilibre du budget

2 948 337,12 € au titre de l'année 2013
323 038,23 € excédent reporté 2012

COMPARAISON	2012	2013
Budget global	2 287 036,14 €	**2 948 337,12 €**
dont excédent reporté	502 273,88 €	**323 037,93 €**
Fonctionnement	1 540 971,88 €	1 441 129,85 €
Investissement	746 064,26 €	1 507 207,27 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013

Dépenses

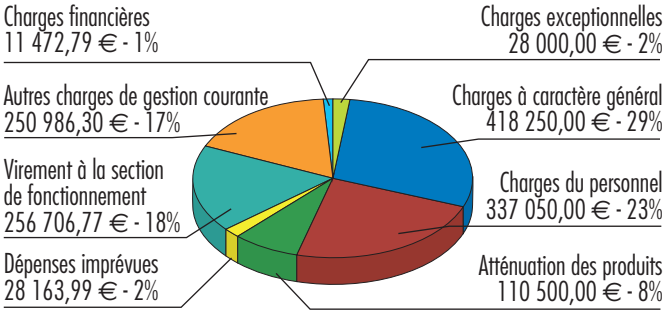

Dépenses . . . . . 1 441 129,85 €

Recettes

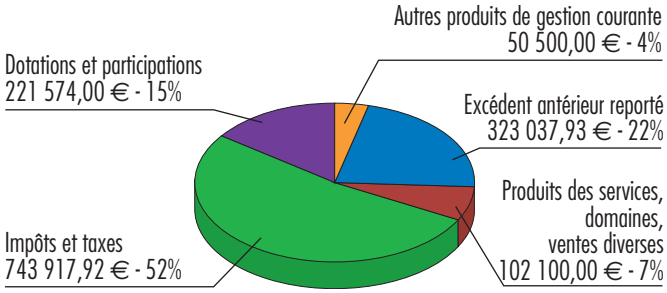

Recettes . . . . . 1 441 129,85 €

INVESTISSEMENTS 2013 RÉALISATIONS

Logements 23 rue du Pavé :
Architecte, Etude géotchnique.....21 878,97 €
P.L.U, Etudes, digitalisation cadastre.....9 799,15 €
Contrat rural .....16 732,04 €
Contrat triennal.....26 514,12 €
Matériel informatique école.....11 663,27 €
Matériel et logiciel Mairie .....6 002,98 €
Remplacement des radiateurs école.....20 225,91 €
Panneaux pédagogiques
rue du Général De Gaulle.....11 853,56 €
Panneau lumineux Grande rue.....2 302,30 €
Travaux logements 23 rue du Pavé.....322 206,62 €
Acquisition 16 rue du Pavé .....152 000,00 €
Total .....601 178,92 €

BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2013

Dépenses	**voté**
Déficit investissement reporté	185 045,77 €
Dépenses imprévues	23 351,10 €
Emprunts et dettes assimilées	43 977,24 €
Immobilisations Incorporelles	95 332,40 €
Immobilisations Corporelles	155 607,56 €
Immobilisations en cours	1 003 893,20 €
Total	**1 507 207,27 €**

Recettes	**voté**
Virement de la section de fonctionnement	256 706,77 €
Dotations, fonds divers et réserves	85 000,00 €
Subventions d'investissement	57 650,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	277 951,91 €
Emprunt et autofinancement travaux logements (FCTVA)	829 898,59 €
Total	**1 507 207,27 €**

PRÉVISIONS INVESTISSEMENTS 2014

P.L.U : Continuité

Logements 23 rue du Pavé : Fin des travaux 2ème trimestre 2014

Contrat Rural : Sous réserve de l'avis du Conseil Général, du Conseil Régional et des possibilités de subventions. Trois opérations :
- Construction d'un équipement de 280 m², pouvant accueillir une garderie, une médiathèque, une salle d'activités.
- Réhabilitation de la Mairie avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Réfection de la voûte de l'Eglise et mise aux normes électriques.

Vidéo protection : Installation

Acquisition de la maison du 16 rue du Pavé

En fin d'année 2013, la municipalité a acquis la maison située au 16 rue du Pavé. Son emplacement est en effet en totale cohérence avec l'espace Blaise Cendrars. C'est ce qui a motivé cet achat. Après quelques travaux de rénovation, elle sera utilisée pour des activités de loisirs, associatives ou autres.

Construction des logements communaux à caractère social

La propriété du 23 rue du Pavé, composée de deux maisons (au coin de la place de l'Église), a été acquise par la municipalité en 2011 en vue d'y construire des logements communaux à caractère social. Comme vous avez pu le constater en traversant Le Tremblay, les travaux ont commencé depuis le début d'année 2013.

La maison du coin de la rue est en cours de réhabilitation. Le revêtement extérieur a été enlevé pour laisser place aux pierres meulières d'origine dont les joints vont être refaits à l'ancienne. La charpente et la toiture ont également été refaites.

À l'intérieur de cette maison vont être aménagés deux appartements – un studio et un F2 avec mezzanine – et un espace dédié à Blaise Cendrars.

Quant à la maison du fond, dont l'état ne permettait pas une réhabilitation, elle a été démolie pour laisser place à une nouvelle construction. Elle accueillera quatre logements : deux F2 et deux F3. Le rez-de-chaussée de ces quatre appartements, conçus pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite, est identique avec pièce à vivre, chambre, coin cuisine et salle de bains. Les F3 disposent d'une chambre supplémentaire à l'étage.

Des caissons à ossature bois – que vous avez pu apercevoir depuis la rue – ont été utilisés pour leur construction. Ceux-ci seront isolés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, lequel va être recouvert d'un bardage en mélèze brut sans traitement qui grisera avec le temps. Un toit végétal recouvrira cette nouvelle construction.

Le chauffage est au gaz avec, pour les F3, un chauffe-eau solaire pour la production d'eau chaude.

Quant aux normes de construction, elles ont été renforcées par rapport à celles exigées au moment du dépôt du permis de construire et sont équivalentes aux nouvelles normes basse consommation.

Naturellement, un parking réservé aux habitants est prévu entre les deux maisons.

Abribus devant le restaurant « Numéro 3 »

Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin municipal de 2013, un abribus, destiné à sécuriser l'attente des utilisateurs des cars, a été construit au niveau du restaurant « Numéro 3 ». Vue sa position à proximité du Château, sa construction a du répondre à des critères architecturaux très précis. Tout en pierre, bois et verre et avec son toit végétalisé, il s'intégre parfaitement à son environnement.

Radars pédagogiques rue du Général de Gaulle

Depuis le début de l'année 2013, les deux radars pédagogiques installés rue du Général de Gaulle sont opérationnels. Cette zone étant limitée à 30 km/h, ils émettent des messages simples :

- En dessous de 30 km/h. vitesse affichée en vert et message « Merci ».
- Au dessus de 30 km/h. vitesse affichée en rouge et message « Trop vite ».

Ces radars ont pour objectif d'inciter les automobilistes à respecter la vitesse limite, une mesure qui était attendue par un grand nombre d'entre vous pour améliorer la sécurité au sein du village.

Allocation chauffage 2014

Le C.C.A.S. a voté une allocation chauffage de 450 €. Cette aide est réservée aux foyers non imposables sur le revenu 2012 des catégories suivantes :
- personnes âgées d'au moins 65 ans,
- personnes retraitées entre 60 et 65 ans n'ayant plus d'activité rémunérée,
- conjoints(es) de retraités(es) ne travaillant pas et ayant atteint 60 ans,
- grands infirmes titulaires de la carte d'invalidité,
- familles nombreuses de trois enfants et plus sans distinction de nationalité.

Les bénéficiaires doivent se présenter avec les documents suivants :
- avis d'imposition 2013 sur les revenus 2012 du foyer,
- pièce justificative d'identité,
- carte d'invalidité si nécessaire,
- livret de famille pour les familles nombreuses,
- relevé d'identité bancaire ou postal.

Une partie de cette allocation est financée par le Conseil Général à hauteur de 68,60 € et la différence par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. Treize familles ont pu en bénéficier en 2013.
Une allocation de chauffage exceptionnelle sera également attribuée (après étude de leur dossier) aux personnes en grande difficulté et aux familles monoparentales non imposables.

Aide d'urgence ou aide exceptionnelle

Partout en France la crise a aggravé la précarisation d'un nombre conséquent de nos concitoyens rendant d'autant plus nécessaire l'action sociale au niveau local. C'est pour cette raison que la solidarité est devenue une des bases de l'action municipale. Afin de réduire certaines inégalités le C.C.A.S. a décidé d'accorder, sous certaines conditions et après étude de leur dossier une aide financière d'urgence ou exceptionnelle (sur le rapport d'un travailleur social) aux personnes en grande difficulté.

Colis de Noël

Colis gourmand offert aux tremblaysiens de + de 70 ans au moment de Noël.

Participation aux activités des enfants

Le C.C.A.S. prend en charge – suivant les revenus du foyer – une partie de la participation aux activités proposées aux enfants de 3 à 16 ans (jusqu'à 20 ans si étudiants), telles que la danse, le judo, le dessin, le modelage ou aux seniors : Qi Gong et divers ateliers qui leur sont proposés par la municipalité.

Téléassistance

Le C.C.A.S.du Tremblay est adhérent au dispositif départemental de téléassistance mise à la disposition des Yvelinois vivant à domicile et répondant aux catégories suivantes :
- personnes âgées de 60 ans et plus et personnes handicapées ayant un taux d'invalidité de 80 %,
- adultes déficients respiratoires et/ou moteurs,
- personnes sortant d'un séjour hospitalier (à titre dérogatoire sur justificatif médical).

S'adresser à la Mairie pour constituer un dossier de téléassistance.

Maintien à domicile

Pour donner la possibilité aux personnes âgées de vivre à domicile, dans le respect de leur choix de vie, des aides adaptées à leur situation peuvent leur être proposées :

- aide à la toilette
- aides à domicile
- portage repas
- téléassistance
- autres…

Le SSIAD du Manoir (ADMR) nous fait part d'un nouveau type de soins intervenant sur notre commune. Il s'agit de l'intervention d'une Equipe Spécialisée Alzheimer dite ESA. Celle-ci intervient sur prescription médicale. Elle effectue à domicile des soins d'accompagnement et de réhabilitation pour les personnes ayant un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou apparentée. L'objectif de l'intervention est de réaliser sur place une évaluation des capacités des personnes pour les maintenir et les potentialiser. 12 séances sont effectuées sur 3 mois pour augmenter le sentiment de compétence de la personne et l'aider à retrouver une certaine autonomie.

Tous ces différents services vous seront proposés après constitution d'un dossier.
S'adresser en Mairie pour prendre rendez-vous avec l'un des membres du C.C.A.S.

Repas des Seniors 2013

Samedi 6 avril, le Centre Communal d'Action Sociale recevait, salle de la Volière, tous les Tremblaysiens de plus de 65 ans. Un excellent repas, préparé par Laurent Trochain, a régalé tous les convives et le passage, à chaque table d'un magicien pour des numéros de « close up » en a épaté plus d'un. L'après-midi s'est terminé par un super karaoké qui a permis à chacun d'interpréter ses chansons préférées seul ou en groupe.
Le Repas des Seniors 2014 aura lieu le samedi 5 avril, salle de la Volière.

ATELIER PEPS Euréka

Après le Pac Eurêka suivi par certains d'entre vous durant la saison 2012/2013, le PEPS Eurêka a pris le relais pour proposer à 12 seniors tremblaysiens dix séances « atelier mémoire » complétées par une information sur les comportements alimentaires, l'activité physique et plus largement sur tout ce qui concourt à de bonnes capacités de connaissance de soi.
Ces séances, débutées le 20 septembre, se sont terminés le 13 décembre dernier au grand regret de tous.

Adresses utiles :

Aide sociale :
17, place Robert Brault
78490 Montfort l'Amaury
01 34 57 03 40

Coordination gérontologique locale
3, rue de la Chasière
78490 MERE
01 30 88 26 60

ADMR (Services à domicile)
1, sente de l'Abbaye
78490 MERE
01 34 86 93 90

SSIAD – ADMR
Service de soins infirmiers à domicile
3, rue de la Chasière
78490 MERE
01 30 88 51 16

La Vie simple
(portage de repas)
01 34 89 58 28

A l'école du Tremblay en 2013...

C'est par un matin neigeux du mois de mars dernier, que les petits et les grands élèves de l'école du Tremblay sont partis cinq jours dans les Deux-Sèvres pour leur traditionnelle classe de découvertes.

En plein cœur du Poitou-Charentes, à Lezay, le Centre du Loup-garou les a accueillis et a été le théâtre d'activités passionnantes liées au patrimoine, au multimédia et à l'équitation.

Une fois de plus, les enfants ont appris autrement.

Chaque jour, les élèves de GS/CP, se sont initiés à l'équitation. Outre la pratique elle-même, ils ont apporté des soins aux poneys et les ont nourris. Ils se sont familiarisés au monde de cet animal et de son environnement dans le respect des règles de conduites à son égard. Une grande promenade a clôturé le séjour.

Les élèves de CE et de CM se sont initiés à la course d'orientation grâce à un programme très étudié en fonction de leur niveau : lecture de cartes et de boussole, prise de repères, calculs d'azimuts, énigmes à résoudre, afin de retrouver des éléments de la nature ou des constructions. Ces parcours leur ont permis également de découvrir leur environnement de manière ludique et en équipe.

Mais leur activité phare fut le multimédia, qui leur a donné l'occasion d'explorer le monde numérique et d'endosser le costume de grands reporters. Ils ont ainsi réalisé des comptes rendus détaillés de leur séjour au Loup-garou, clichés photographiques à l'appui. Ce reportage est consultable sur le site de l'école. http://www.ec-fermette-tremblay.ac-versailles.fr/

Enfin, une visite dans les anciennes mines d'argent de Melles a été le point de départ du spectacle de fin d'année qui s'est déroulé le 29 juin dernier.

Parallèlement, toutes les classes de l'école ont découvert la ferme d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Les activités de nourrissage des poules, canards, pigeons, dindons, lapins, brebis et chèvres leur ont permis d'appréhender un monde souvent nouveau et de créer un lien avec celui-ci. Il a fallu nourrir les bêtes, mais aussi nettoyer les enclos et autres volières. Vaincre sa peur ou son dégoût ne fut pas toujours chose aisée mais chacun est entré dans ce milieu avec enthousiasme et surtout avec respect. Uracle, le bouc, Sac-à-main, le bélier et Carabulle et Carabosse, les cochons, resteront dans les mémoires.

Le tourteau fromager, le broyé poitevin, l'huile de noix et la confection

de fromages de chèvre ont émaillé agréablement le séjour, qui fut aussi placé sous le signe du goût, grâce à Bernard, notre cuisinier. Chaque repas fut l'occasion de déguster quelques spécialités régionales concoctées avec soin, flattant tout à la fois papilles et pupilles !

La rencontre, avec Thomas, le calligraphe, fut très intéressante. Plus d'un furent éblouis en le voyant tracer, d'une plume experte, quelques belles lettres d'antan.

Avec son parler poitevin, la conteuse est parvenue à captiver l'attention de tous lors d'une veillée. Les enfants ont repris en chœur des refrains de leur répertoire lors de la veillée chants.

Lors de la dernière soirée du séjour, le traditionnel rallye en équipes a rassemblé toutes les classes autour d'épreuves aussi amusantes qu'instructives sur les thèmes de la ferme et du patrimoine.

Toutes les activités de ce séjour se sont déroulées sous la direction d'animateurs particulièrement compétents et organisés.

Les élèves et les enseignantes souhaitent remercier les différents partenaires qui ont permis, une fois de plus, de faire aboutir un tel projet : la municipalité, la caisse des écoles, les familles, l'association de parents d'élèves du Tremblay (AIPETM) et les animateurs bénévoles qui ont participé efficacement et avec beaucoup d'entrain à l'encadrement des élèves et des activités durant le séjour.

CALENDRIER SCOLAIRE 2013-2014

Yvelines – Zone C
Académie de Versailles

Les dates indiquées pour chaque période vont du 1er jour de vacances scolaires après la classe au jour de reprise des cours.

Du samedi 15 février 2014
au lundi 03 mars 2014

Du samedi 12 avril 2014
au lundi 28 avril 2014

Début des vacances d'été :
le samedi 05 juillet 2014

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions sont reçues au cours du 3e trimestre scolaire dans les écoles, au Tremblay-sur-Mauldre pour les primaires, à Mareil-le-Guyon pour la maternelle et sont confirmées auprès du secrétariat de la mairie du Tremblay-sur-Mauldre.
Le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant sont demandés.
Pour la garderie, contacter
Evelyne HOFFMANN : 06 31 44 80 45

EFFECTIFS 2013/2014

Grande section :	9	CP :	9
CE1 :	8	CE2 :	12
CM1 :	15	CM2 :	15

Soit un total de 68 enfants

CHEP

Le jeudi 19 décembre 2013, a eu lieu la très attendue cérémonie de remise des diplômes. Un moment fort, qui voit chaque élève recevoir son diplôme des mains du directeur de l'établissement, M. Jean-Pierre LORY, en présence des parents, du corps professoral et de M. LHOMME, président du CHEP. Ambiance et retrouvailles assurées !
Le CHEP ouvre ses portes les samedis 8 février, 15 mars et 24 mai 2014. Pour la 2e année, le CHEP s'associe à un événement national « La fête de la nature » pour faire de sa journée Portes Ouvertes du samedi 24 mai 2014, une journée exceptionnelle. L'établissement met en place une trentaine d'animations gratuites pour les grands comme pour les petits. Objectif : découvrir la biodiversité, observer et comprendre la nature.
À noter, le CHEP organise régulièrement des ventes exceptionnelles de végétaux. Des ventes ouvertes à tous les publics : enfants, parents, jardiniers amateurs, connaisseurs… Une vente pour les passionnés de plantes à des prix très attractifs. Plus d'information sur http://www.chep78.fr/

CAFTL (Centre de Formation d'Apprentis du Transport et de la Logistique du Tremblay-sur-Mauldre)

Créé en 1974, le CFATL est implanté au Tremblay-sur-Mauldre sur un site de 22 hectares. Entièrement dédié aux métiers du transport, de la logistique et de la maintenance de véhicules industriels, il forme de jeunes apprentis en alternance et sous contrats d'apprentissage. Il accueille également des jeunes de 15 ans sous statut scolaire dans une section de pré apprentissage (D.I.M.A.) dont l'objectif est une remise à niveau et une découverte des métiers afin d'élaborer et de réaliser leur projet professionnel.

Les différentes formations :
- CAP de conducteur routier (1 ou 2 ans), de déménageur professionnel et de mécanicien réparateur (option B véhicules industriels).
- Bac pro maintenance automobile (option B), logistique et conducteur transport routier de marchandises.
- BTS Transport et prestations logistiques et Après vente automobile (option B véhicules industriels).
- Titre homologué de niveau II « Manager opérationnel transport et logistique ».
- Diplôme d'état ambulancier.
- Équipé d'une structure d'hébergement et de restauration, le CFATL du Tremblay peut accueillir des jeunes de toutes les régions. Enfin, la qualité de ses équipements : CDI, amphithéâtre, foyer, salles de jeux, salles télé et halle de sport rendent le séjour particulièrement agréable à nos jeunes internes.

Le taux de réussite aux examens 2013 est de 88% toutes formations confondues.
Vous pouvez visiter virtuellement notre établissement en cliquant sur ce lien : http://www.aft-iftim-visite-tremblay.com

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Dans le cadre du changement de rythme scolaire à la rentrée 2013, six activités pédagogiques périscolaires ont été mises en place. Elles se déroulent le mardi et le jeudi de 15 h à 16 h 30 sur 36 semaines scolaires et sont animées par des intervenants extérieurs.

Les 68 élèves de l'école ont été regroupés en six groupes. Chaque intervenant s'occupe de deux groupes différents, en alternance le mardi et le jeudi, par cycle de six semaines. À l'issue du cycle, changement de groupes. Chaque groupe d'enfants passera donc avec tous les intervenants deux fois dans l'année scolaire.
Les six activités sont le langage des signes, l'informatique, l'expression corporelle, la musique, l'anglais par l'expression orale au travers d'activités ludiques.

Atelier langage des signes : Line Lagnier

En tant que langue vivante, c'est une langue qui permet de communiquer avec les personnes sourdes et malentendantes.
Cela se traduit par une codification et un apprentissage des gestes utilisés pour permettre aux entendants et personnes sourdes de se comprendre.

Atelier informatique : Yannick Mesroua

Découverte de l'ordinateur et de ses différentes fonctionnalités au travers de l'apprentissage du clavier, de l'écran, de la souris … La méthode utilisée est adaptée en fonction de l'âge des enfants.
L'objectif attendu est de leur faire acquérir des bases autres que celles requises pour la pratique des jeux.

Atelier arts plastiques : Cyrille Morin et Nathalie Couëllan

Les enfants découvrent les arts plastiques pour éveiller les facultés créatrices de chacun au contact des matières et des couleurs. Une activité pluridisciplinaire mêlant technique, création et un rendu final.

Atelier expression corporelle : Hélène Favrault

S'exprimer avec le corps sur des situations réelles de tous les jours, des situations imaginées, des actions (le mouvement). S'exprimer en musique en s'appropriant l'espace.

Atelier musique : Lisiane Tricoche

Les séances de cet atelier se déroulent ainsi :
- petit rassemblement pour récapituler les connaissances acquises.
- échauffement corporel, style relaxation.
- échauffement vocal.
- apprentissage d'un chant.
- découverte d'instruments et mise en situation par rapport au chant étudié.
- écoute musicale.
- apprentissage de la flûte à bec pour les CE/CM et travail à partir d'un conte musical pour les plus jeunes alliant chant, danse et percussions.

Chaque cycle de 6 semaines se termine par la fabrication d'un instrument et chaque enfant repart avec ses réalisations.

Atelier d'anglais par l'expression orale : Valérie Jousson

L'objectif est d'encourager les enfants à communiquer dans des situations familières à travers l'expression orale, des chansons, des jeux et des scénettes prévues en fin d'année.

Maison d'Assistantes Maternelles : la réponse à un besoin

Inaugurée en septembre 2012, la Maison d'Assistantes Maternelles, près du stade Jean-Claude Allain, a trouvé en 2013 son rythme de croisière, puisque les 16 berceaux dont elle dispose sont tous occupés. Et il y a déjà des demandes pour la rentrée de septembre 2014. De quoi satisfaire Christine, Magali, Marine et Marlène, les quatre assistantes maternelles diplômées d'État de la Petite Enfance, à l'origine du projet ainsi que les parents des bébés et tout jeunes enfants qui ont trouvé dans la MAM une petite structure qui permet d'être à l'écoute du respect du rythme de l'enfant et qui soit proche de chez eux.
Ils étaient d'ailleurs très heureux de se retrouver le vendredi 13 décembre pour partager un moment de convivialité, avant Noël, la fête par excellence des enfants.
Rappelons enfin que la MAM a pu voir le jour grâce à l'action de la municipalité du Tremblay, avec l'appui de celles de Mareil-le-Guyon, les Mesnuls, Neauphle-le-Vieux et Galluis.

Temps Libre des Enfants

Les ateliers modelage et dessin

Comme tous les ans, Nathalie propose aux enfants et adolescents les ateliers modelage et dessin le mercredi après-midi. Ils ont pour objectif commun de développer le sens artistique des participants et de leur apprendre les techniques de la poterie et du dessin ou de les perfectionner.
En 2013, leur succès ne s'est pas démenti. C'est pourquoi, afin de permettre aux nombreux participants de l'atelier modelage d'acquérir de bonnes compétences et de progresser, celui-ci a été scindé en deux (de 13h30 à 15h et de 15h à 16h30).
L'atelier dessin, quant à lui, se déroule de 17h à 19h. et permet aux enfants qui y participent d'acquérir les techniques de l'aquarelle, du pastel, du crayon ou de l'encre.
Toutes les créations de ces ateliers sont à découvrir lors de l'exposition le jour de la kermesse de fin d'année de l'école, Espace Blaise Cendrars.
Contact : Nathalie COUELLAN : 06 89 540 51 63

L'accueil périscolaire

Inscriptions auprès
d'Evelyne HOFFMANN
au 06 31 44 80 45

Depuis son ouverture l'accueil périscolaire rencontre toujours un franc succès. Cette année encore une trentaine d'enfants y sont inscrits, avec une moyenne journalière de vingt enfants.
Bricolage, lecture, dessin, jeux de société sont mis à leur disposition.
Evelyne HOFFMANN et Hélène FAVRAULT accueillent les enfants tous les jours scolaires de 7h30 à 8h50 et les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.
Petits gâteaux et jus de fruits sont proposés avant de les emmener à l'école.

Centres de Loisirs : de nombreuses découvertes

En 2012, la municipalité a décidé d'organiser des « centres de loisirs » d'une semaine pendant les vacances scolaires. Répondant à un besoin, ils ont tout de suite connu un grand succès et ont été reconduits en 2013. De plus, un centre de loisirs a été mis en place le mercredi après midi, l'école ayant lieu désormais le mercredi matin. Ces centres de loisirs, réservés aux enfants de 6 à 11 ans, sont animés par Hélène FAVRAULT, responsable du secteur animations loisirs, assistée d'Evelyne HOFFMANN responsable de l'accueil périscolaire.

Centre de Loisirs du mercredi après-midi

Suite au nouveau rythme scolaire, la municipalité a mis en place un accueil de loisirs le mercredi après-midi, réservé aux enfants dont les parents travaillent. Les enfants sont pris en charge dès la sortie de l'école. Après avoir déjeuné à la cantine, ils pratiquent de 13h30 à 18h des activités diverses : bricolage, balades en forêt, initiation judo, etc …
Une sortie, « malheureusement pluvieuse », à France Miniature a déjà eu lieu.

Centre de Loisirs Vacances

De nombreuses activités diverses et variées sont proposées.
Différents thèmes ont été abordés.

- Découverte des oiseaux à la réserve de Saint-Quentin-en-Yvelines, le crapauduc à Auffargis, l'initiation à l'archéologie sur le site de la ferme d'Ythe au Tremblay ou encore la recherche des insectes en forêt.
- Visite guidée de la ferme expérimentale de Thiverval-Grignon avec différentes animations sur le lait et ses dérivés, fabrication et dégustation de beurre et traite des vaches. Visite de la chocolaterie Daubos à Montigny-le-Bretonneux avec dégustation. Préparation en cuisine par les enfants d'un buffet pour leurs parents : petits fours, quiches, gâteaux, fondue au chocolat…
- Sorties à la Mer de Sable et au musée du jouet à Poissy.
- Parcours d'orientation, mini-golf, accrobranche à la base de Saint-Quentin et visite du Stade de France.

Pour 2014

Pour l'année 2014 plusieurs thèmes sont déjà en préparation. Les centres seront ouverts la première semaine des vacances scolaires, hormis les vacances de Noël.

Contact : Hélène FAVRAULT et Evelyne HOFFMANN : 01 34 87 82 64.

ASSOCIATION CULTURELLE « LES 7 MUSES »

Marie-Françoise LE FOLL, 01 34 87 87 65

Fidèle à sa vocation, l'Association Culturelle « Les 7 Muses » a proposé ou été partenaire de nombreux événements tout au long de 2013 :

- l'exposition de modèles réduits organisée par l'aéro-Modèle Club des Yvelines (AMCY) les samedi 27 et dimanche 28 avril 2013.
- la 20e rencontre culturelle qui s'est déroulée les 24, 25 et 26 mai. Le thème a été le théâtre. Aussi, trois troupes ont donné rendez-vous avec les amateurs de la scène.

Le vendredi 24, « Calou Rigolo Chaud », une scène ouverte a permis à des acteurs pros, semi-pros et amateurs d'offrir une diversité d'approche théâtrale.
Le samedi 25, l'atelier de Saint-Rémy l'Honoré « Les Amnésiques » composé de 10 acteurs ont permis à tous de passer une excellente soirée.
Le dimanche 26 « Jeu de scène » a été présenté par des acteurs de Neauphle-le-Château au cours de l'après-midi.
Les trois troupes ont été récompensées par le public avec les dons déposés dans le « chapeau » proposé dans la salle, l'association les ayant récompensé financièrement d'autre part.

- le 20e salon des peintres, sculpteurs et photographes s'est déroulé les 30 novembre et 1er décembre. Au cours de ce salon, qui a rassemblé une vingtaine d'artistes, des séances de découverte de Amma assis ont été proposées aux visiteurs.18 personnes ont bénéficié de ce moment unique grâce à cette technique de bien-être pour une détente profonde et durable.

D'autre part, Maïti Goldman, écrivaine tremblaysienne, a dédicacé son dernier ouvrage « Merci Blaise ».

- le samedi 7 décembre à 20h30, soirée théâtrale par la Cie « Passage à l'ACT », les acteurs ont proposé la pièce « La Festa » de Spiro Scimone.
- l'association a également organisé la possibilité de s'inscrire à un concert sur Paris. Les passionnés se voient offrir une participation financière lors de leur inscription. Cette sortie est gérée par Serge Launay, mélomane averti. Cette année, le rendez-vous était fixé au samedi 20 décembre.

Enfin, tout au long de l'année, l'association ne manque pas de vous avertir des rendez-vous médiatiques de Sarah Montard, tremblaysienne, qui participe régulièrement à des émissions télévisées, toujours dans sa démarche de témoignage.

LES CHASSEURS À L'ARC FRANCILIENS

Vice-Président - Vincent FAVRAULT 01 34 87 84 49

L'association CAF fête cette année ses 10 ans. En comptant le plus grand nombres d'adhérents, elle devient donc la première association d'archers en France.
Lors des périodes de fermeture de la chasse, nous nous retrouvons sur le terrain d'entraînement, rue du Chemin Perdu. Il est ouvert aux archers pour parfaire leur formation, ainsi qu'à toute personne désirant découvrir la chasse à l'arc sur cible 3 D.
En mai un challenge inter régional a été organisé comptant une centaine de participants. Pendant le déroulement des compétitions, un salon permettait de découvrir vêtements, accessoires et autres.
En 2013 encore, nous étions présents à la fête de la Saint Gilles avec des cibles 3 D et un arc trap.
Pour tous renseignements, vous pouvez visiter le site de la CAF www.asso-caf.fr.

ASSOCIATION ZEN DE LA MAULDRE

Françoise LESAGE, 01 30 62 08 23. fr.lesage@libertysurf.fr

Parmi les activités proposées dans votre village, notre association vous offre d'expérimenter un moment hors du temps d'agitation de notre société.
Au fil des années, malgré des arrivées et départs de pratiquants en fonction de leurs conditions de vie, notre groupe n'en reste pas moins stable autour d'un noyau solide d'anciens.
Comme les années précédentes, nous recevrons d'autres groupes de la région parisienne, chacun s'enrichissant du souffle et de l'énergie des autres.

Ki, l'énergie

L'AÉRO-MODÈLE CLUB DES YVELINES (A.M.C.Y.)

Président : Éric MAILFERT, 06 12 11 60 64 - email / info@amcy.net

Créé en 1990, L'Aéro Modèle Club des Yvelines évolue depuis 1991 sur l'aéromodèlodrome du Tremblay-sur-Mauldre. Les membres de l'association font ainsi évoluer toutes sortes de modèles réduits d'aéronefs : hélicoptères, avions toutes catégories, de grands planeurs pouvant atteindre 7 mètres d'envergure et enfin les multi-rotors qui illustrent les nouvelles générations de machines volantes.
En 2013, l'AMCY s'est à nouveau confirmé premier club de France avec des actions ciblées sur la Voltige, tant avion qu'hélicoptère (à ce dernier participait le pilote junior qui a remporté le titre de Champion du Monde, cet été, en Pologne), mais aussi une rencontre de grands planeurs. Ces manifestations ont un rayonnement de régional à international.
Également très prisée, la traditionnelle soirée du 13 juillet qui garantit convivialité et partage, tant entre membres qu'avec des extérieurs qui souhaitent s'associer à cette ambiance nocturne toute particulière sur fond des feux d'artifices environnants. Cette soirée permet aussi des évolutions d'aéro-modèles radiocommandés éclairés électriques.
L'exposition modéliste dans la salle de La Volière est, annuellement, l'occasion de présenter les plus beaux modèles et maquettes réalisés par des passionnés, mais aussi de proposer des initiations au pilotage sur simulateur et en réel, ou encore des initiations à la construction.
Au-delà des rencontres et des manifestations annuelles, L'AMCY est aussi un club où il fait bon vivre : convivialité et passion cohabitent quotidiennement. Pour preuve, le barbecue du samedi midi qui permet de s'asseoir autour de la table et de partager le repas, même par météo peu favorable. Passion, quand tu nous tiens…
En termes de formation des jeunes, notre « école de pilotage » a poursuivi son activité. Le label « Centre de Formation » attribué par la Fédération Française d'Aéromodélisme a été confirmé, reconnaissant ainsi le travail des moniteurs bénévoles du club qui forment à l'apprentissage du pilotage des débutants.
L'un des projets phares pour la saison 2014 est de développer des actions vers les jeunes du Tremblay, notamment en proposant une activité dans le cadre du plan d'aménagement des rythmes scolaires, naturellement en harmonisation avec les élus.
Que ce soit par Internet (www.amcy.net en réfection pour le printemps 2014) ou sur le terrain, l'AMCY et ses membres seront heureux de vous accueillir.

TENNIS-CLUB DU TREMBAY-SUR-MAULDRE

Françoise CHANCEL, 06 82 67 39 99

Il est à déplorer depuis quelques mois une dégradation régulière des installations. Durant la période estivale, le grillage a été détérioré plusieurs fois pour permettre l'accès plus facile aux terrains sans y être autorisé.
Ces actions sont dommageables d'autant plus que les terrains sont accessibles à tous moyennant une cotisation nécessaire à leur entretien. Et malgré l'incertitude d'une climatologie favorable pour jouer même durant la période hivernale, les terrains sont équipés et éclairés pour assurer la convivialité d'une partie de jeu familiale et/ou entre amis.
Alors, pour que perdure l'activité tennis pour les prochaines années sur notre commune, faisons du tennis, un sport (et un loisir) accessible à tous, et préservons nos équipements.

UNION TREMBLAYSIENNE DES ŒUVRES (UTO)

Anne PRETTRE, 06 60 69 87 00

L'un des temps fort de l'UTO cette année a été la fête paroissiale du mois de mai. Le thème de l'animation était un rallye promenade à la recherche du vieux Tremblay dans les rues du Tremblay d'aujourd'hui.
Dès la sortie de la messe, munie d'un plan datant de 1817 (le cadastre napoléonien) et d'un questionnaire/itinéraire, chaque équipe a arpenté les rues du village pour identifier les bâtiments et maisons qui existaient déjà au début du 19ème siècle. Des indications sur les précédents noms des rues ou lieux dits, des questions sur le nom des anciens maires ou des habitants illustres du Tremblay… ont émaillé cette promenade historique qui s'est terminée par la découverte des ruines de l'ancien château fort de la Hunière. Un pique-nique ensoleillé a terminé cette journée très réussie.
Cette année encore, nous avons tenu un stand à la brocante de la Saint-Gilles et avons organisé le diner paroissial du mois d'octobre où nous avons eu la joie d'accueillir une joyeuse troupe d'enfants.
Les membres de l'association continuent à entretenir l'église de notre village qui, si elle n'est pas la plus belle de la paroisse, est toujours nette et prête pour accueillir les cérémonies qui s'y déroulent. Ils essaient de l'ouvrir chaque samedi en fin de matinée à l'intention des paroissiens qui voudraient s'y recueillir ou des promeneurs qui souhaiteraient la découvrir.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Bernard BÉCUE, 01 34 87 85 64

Chers compatriotes,
Un document d'archive de l'U.N.C., en date du 11 novembre 1974, rend compte des principaux moments de cette journée de commémoration.
Il précise, entre autres, que les enfants des écoles ont chanté la Marseillaise et qu'ensuite ils se sont rendus au cimetière pour y fleurir soixante cinq tombes.

Nous avons fait part de notre étonnement auprès des autorités communales, qui le partagèrent. À la suite de quoi, nous sommes convenus, avec en perspective le centenaire qui se profile, de lancer un « AVIS DE RECHERCHE » concernant ces 65 poilus revenus de l'enfer.
Nous, Municipalité et UNC, remercions par avance les tremblaysiens de souche et les « pièces rapportées ! » (dont j'allonge la liste !), qui ont en mémoire des noms, des anecdotes, voire des objets leur ayant appartenus, d'en faire part, dans un premier temps, par écrit en mairie*, et pour les autres une volonté d'agir.
Nous tenons à préciser qu'en aucune manière les renseignements ne feront l'objet de spéculations financières. Nous souhaitons cependant votre accord écrit pour publication locale.
Le « DEVOIR DE MÉMOIRE » est collectif, grand merci pour votre collaboration.
« LA PLUS BELLE SÉPULTURE POUR NOS AÏEUX EST CELLE DE NOTRE MÉMOIRE »

**Une seule adresse : Mairie – UNC – 14-18 (sous enveloppe : identité souhaitée pour d'éventuels contacts). Discrétion totale si souhaitée.*

SYNDICAT DES CHASSEURS

Patrick GROSPRETRE, 01 34 87 91 25

Comme nous l'avions annoncé dans le Bref du mois d'octobre, les craintes dues à un printemps médiocre se sont confirmées.
L'année 2013 est certainement la plus mauvaise depuis ces trente dernières années pour la perdrix grise. De ce fait, les chasseurs du Tremblay n'ont fait aucun prélèvement sur ces oiseaux pour ne pas mettre en péril les efforts réalisés depuis plusieurs années sur la gestion de ce gibier qui est le roi de nos plaines.
À ce jour, un chevreuil mâle, dont le trophée est exceptionnel et qui sera certainement coté par l'A.C.G.G.Y (Association des Chasseurs de Grands Gibiers des Yvelines) et deux sangliers ont été prélevés sur la commune. Cette saison, deux battues aux sangliers ont été organisées avec nos amis chasseurs de la commune de Bazoches-sur-Guyonne en associant nos deux territoires de chasse. Deux très belles journées dans la bonne entente et la bonne humeur. À refaire.
Nous rappelons que les jours de chasse ont lieu les dimanches et jours fériés de fin septembre à fin février.
À noter que depuis le 1er juillet 2013, la fusion de la FICEVY et de la FIC Paris devient la fédération interdépartementale des chasseurs d'Ile de France (FICIF). Le siège reste inchangé (Rambouillet).

FOOTBALL-CLUB DU TREMBLAY-SUR-MAULDRE

Christophe LEROY , 01 34 87 80 67 et Nathalie ALLAIN, 06 25 59 41 64

Pour la saison 2013-2014, le club, grâce à la motivation et l'engagement de plusieurs jeunes du village, a retrouvé sa section adulte qui évolue en championnat du dimanche matin.
Elle comporte 23 licenciés et la moyenne d'âge est de 24 ans ce qui laisse augurer une bonne continuité pour les années à venir.
Concernant les enfants, nous avons cette année 15 « poussins » (2003-2004) et 9 « débutants » (2005-2006). Etant complet en poussins, nous avons dû malheureusement encore cette année refuser du monde.
Pour la saison 2014-2015 nous risquons d'avoir une pénurie d'enfants né en 2006-2007, n'hésitez pas à en parler autour de vous.
Les filles sont les bienvenues, le football étant mixte à cet âge.
Le FCTM tient à remercier la municipalité, la société PAVESIS pour l'entretien du terrain et M. IMIOLA, un papa qui nous a gentiment offert un jeu de maillots et shorts pour les enfants.
Et, naturellement, tous les dirigeants, éducateurs, parents, bénévoles qui nous aident pour que le club perdure !

Les U8-U9 (ex débutants)

L'équipe CDM

Les U10-11 (ex poussins)

A.I.P.E.T.M

Association Indépendante des Parents d'Élèves du Tremblay-sur-Mauldre

18 bis, rue du Pavé. Email : assos.aipetm@free.fr

L'association a repris ses activités avec la rentrée des classes et une vente de bulbes a été organisée.
Elle a participé une nouvelle fois avec enthousiasme à la fête de Noël le samedi 14 décembre. Cette année, diverses décorations de fête (couronnes, centres de tables, bougies, boules de noël…) créées par les membres de l'association, ont été mises en vente lors de cette manifestation et ont rencontré autant de succès que l'année dernière.
L'A.I.P.E.T.M participe toujours aux différentes manifestations incontournables de l'école : la fête de Noël, bien sûr, mais aussi la kermesse qui restent des moments forts pour les enfants comme pour les parents. À ce jour, l'association n'a pas prévu d'autres manifestations.
Nous rappelons que l'A.I.P.E.T.M a pour objectif d'aider à financer les activités culturelles et sportives ainsi que la classe découverte organisées par l'équipe enseignante.
Tout parent d'élève est membre de droit de cette association, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre car votre présence même ponctuelle est toujours la bienvenue.

Danse et remise en forme

Pour la danse, les années se suivent et se ressemblent avec un nombre toujours plus important de participants – Tremblaysiens ou des villages alentours – aux cours de Modern Jazz donnés par Manon SERGÉ. Ceux-ci s'adressent à tous, des enfants à partir de 6 ans jusqu'aux adultes en passant par les adolescents. Les participants sont répartis par tranche d'âge afin d'adapter les cours aux différents niveaux (horaires à consulter en mairie). Mouvements, déplacements, travail au sol, prise de risques sont appris dans la bonne humeur. Avec un spectacle au mois de juin qui permet aux participants de concrétiser tout ce qu'ils ont appris durant l'année. Les adultes ne sont pas oubliés avec des cours de remise en forme le jeudi soir.
Contact : Manon SERGÉ : 06 80 65 63 41

Espace Temps Libre

Après une année 2013, riche en évènements et sorties, c'est parti pour une 6ème année de rencontres, conférences, sorties culturelles ou ... pas... Et c'est aussi ça qui fait notre différence ! Le mélange des genres, des âges, des gens... !
Notre but est simple : partager des moments de liberté afin de vous rendre heureux ! N'est-ce pas ce que tout le monde recherche ? Alors si vous n'osez pas nous retrouver les mardis ou jeudis suivant le programme établi au trimestre, appelez Calou, l'animatrice de l'ETL, qui saura vous convaincre de nous rejoindre pour votre plus grand plaisir...
Calou, toujours à votre écoute au 06 88 09 24 94.

Programme prévisionnel du 1er trimestre 2014

Mardi 7 janvier à 15h00 : « La galette, on n'en perd pas une miette » Salle Picasso
Tradition oblige ! Jeux, papotages et accueil de nouveaux adhérents...

Mardi 21 janvier à 15h00 : « Si Groussay m'était conté » Salle Picasso.
Mme Métreau nous propose une conférence sur ce château situé à Montfort L'Amaury et qui n'est pas simple de visiter... Nous y rentrerons grâce au film qui sera proposé...

Mardi 11 février à 14h00 : « Visite de la Plateforme de Tri Postal » (Rendez-vous devant la mairie).
À Bois D'Arcy. Attention les inscriptions seront clôturées le 21 janvier car il faut les photocopies des cartes d'identités pour rentrer à l'intérieur des bâtiments... Pas d'exception possible !

Mardi 4 Mars à 12h30 : « Raclette party pour mardi gras » Salle Picasso
Un repas à partager dans une ambiance conviviale. Participation aux frais : 10 euros - Sur réservation avant le 28 février.

Jeudi 20 mars à 14h00 : « Visite de la Déchèterie de Plaisir » (Rendez-vous devant la mairie).
Attention les inscriptions seront clôturées le 11 mars.

Blog : http://espacetempslibre.blogspot.fr/

L'atelier modelage pour adultes et seniors

L'atelier modelage pour les adultes et les seniors, animé par Nathalie COUELLAN, se déroule le mardi soit le matin de 9h30 à 12h, soit le soir de 20h à 22h30, dans la salle Blaise Cendrars. Son succès ne se dément pas, sans doute parce qu'il s'adresse aux débutants comme à ceux qui ont déjà acquis une certaine expérience au fil des ans. Avec un point commun : chaque participant est là pour acquérir les connaissances techniques du travail de la terre, s'exprimer librement et choisir les objets qu'il souhaite réaliser, selon ses goûts et son niveau, tout en partageant des moments conviviaux.
Contact : Nathalie COUELLAN : 06 89 50 51 63

Entre Terre et Verre

Un beau soleil, le cadre du jardin de la Volière, près de vingt cinq exposants, de très nombreux visiteurs, tous les ingrédients étaient réunis pour garantir le succès de cette troisième édition (1er et 2 juin) du marché exposition de verriers, potiers et céramistes « Entre Terre et Verre ».
Pendant tout le week-end, tous les visiteurs ont pu apprécier la richesse, la qualité des créations et le professionnalisme des exposants.
Pour 2014, l'exposition « Entre Terre et Verre » aura lieu le samedi 31 mai et le dimanche 1er juin de 11h à 19h, toujours dans le jardin de la Volière.

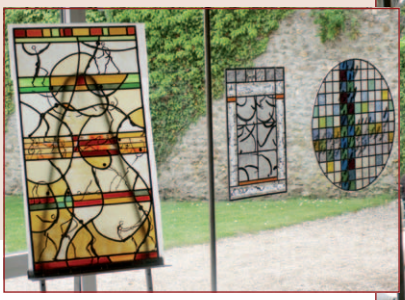

L'atelier Rire et Relaxation

Comment vous inciter à venir partager un moment à la fois énergisant et relaxant ?
Vous avez simplement envie de vous « défouler », de penser à autre chose durant une soirée, de retrouver l'enfant qui vous habite encore et de le laisser s'exprimer, de passer un moment de plaisir sans aucune arrière-pensée, de rire, de vous relaxer de façon active ?
Alors venez nous rejoindre un lundi par mois... (Voir agenda ci-contre)
Vous ne verrez aucune photo des ateliers car nous préservons une totale confidentialité sur celui-ci. Ce que nous partageons, nous le gardons en nous pour le plus grand respect de chacun des participants...
Alors, comment vous dire... Si vous vous voulez du bien, venez rire avec nous.
Participer à l'atelier rire devient un véritable entraînement au bien-être... Un virus utile et bienfaisant...
À bientôt donc pour un immense éclat de rire !!!
L'atelier est animé par Calou (Praticienne en relation d'aide / Infirmière D.E.)
Blog : http://rirelaxation.blogspot.fr/

Judo pour les jeunes

Pour la 2e année consécutive, les jeunes du Tremblay, de la Grande Section de maternelle au CM2, ont la possibilité de pratiquer le judo sous la direction de leur Professeur Michel Roux (6 ème dan), assisté de Sophie tous les mercredis de 14h30 à 15h30 à la salle de la Volière (hors vacances scolaires)

Une douzaine de jeunes suivent régulièrement les cours. De fréquents échanges avec le club de Jouars-Pontchartrain leur permettent de se confronter à d'autres jeunes plus gradés, favorisant ainsi une meilleure progression.

Des séances gratuites d'initiation seront proposées à l'approche des périodes de vacances scolaires (dates à préciser ultérieurement) et un petit tournoi devrait être organisé en fin de saison.

Les jeunes du centre de loisirs du mercredi après-midi ont également participé à deux séances d'initiation au cours du dernier trimestre 2013.

Pour tous renseignements, contacter Michel Roux au 06 32 20 44 96 ou Sophie au 06 62 64 14 58 ou la mairie du Tremblay.

Pour les plus grands ou plus gradés, des cours sont également proposés sur Jouars-Pontchartrain.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre sur le tatami, le meilleur accueil vous sera réservé !

Le groupe des jeunes judokas (en kimono) avec celui du centre de loisirs du mercredi.

Qi Gong pour les seniors

Le Qi Gong, dont les principes reposent sur les traditions millénaires de la médecine chinoise, correspond aux souhaits du CCAS d'apporter aux Tremblaysiens des solutions aux problèmes fonctionnels liés à l'âge dès lors qu'ils commencent à causer inconfort et gêne dans la vie quotidienne. Le Qi Gong peut en effet apporter des bénéfices considérables dans l'entretien de la santé, aider à prolonger l'autonomie du corps et renforcer les capacités de l'esprit afin de réduire les désagréments de l'âge.

Lancés en 2011, les cours de Qi Gong pour les seniors, donnés par Christelle CYNOBER, professeur diplômée de l'école « Les Temps du Corps », s'adressent à ceux et celles qui souhaitent pratiquer une activité adaptée à leur âge. Ils ont immédiatement connu un succès qui ne s'est pas démenti en 2013 puisqu'ils ont été suivis régulièrement par une quinzaine d'adeptes.

Les cours ont lieu les jeudis matin de 10h30 à 11h45 (sauf pendant les vacances scolaires) à l'Espace Blaise Cendrars. Ils sont accompagnés d'un support musical qui favorise la détente.

Renseignements en Mairie : 01 34 87 82 64

Au Fil des Pages

Le réseau « Au fil des Pages » poursuit son activité de médiathèque qui permet d'emprunter livres, magazines, bandes dessinées, C.D. et DVD en les réservant de chez soi par Internet – www.aufildespages78.fr – Le Tremblay recherche des bénévoles susceptibles de s'occuper d'une permanence en semaine ou le week end.

« Au fil des Pages » organise d'autre part plusieurs évènements :

- Le 2e jeu d'écriture pour les enfants et les jeunes de moins de 20 ans. Les textes sont à déposer au plus tard le 1er février 2014. Pour tout renseignement : 01 34 89 27 27 ou 01 34 86 76 95.
- Le 4e concours de nouvelles, ouvert gratuitement à toute personne écrivant en français. La date limite pour le dépôt ou l'envoi des textes est le samedi 5 avril 2014.

Renseignements complémentaires : 01 34 89 27 27.

PRO BTP

Afin d'éviter l'isolement de ses retraités, la caisse de retraite PROBTP sollicite le concours des CCAS et des Services d'Informations Municipaux pour aider à maintenir un contact actif voir festif de ses membres, par l'intermédiaire d'un correspondant retraité bénévole local. Celui du Tremblay est Serge Launay qui vous propose pour 2014 :

- Une journée spectacle en février/mars au Cabaret du Bout des Prés.
- Une journée culturelle en mai/juin avec la visite du Havre et de Honfleur
- Une journée «gourmande au château» en septembre/octobre.
- La fête de fin d'année du BTP (déjeuner spectacle danse) fin novembre.

PRO BTP vous propose également de vous informer lors de journées à thème :

- Découvrir et cultiver sa mémoire : mardi 25 mars à Saint-Germain-en-Laye.
- Le sommeil : jeudi 9 octobre à Pontoise.

Le correspondant PRO BTP peut également se déplacer pour donner davantage d'information sur cet organisme ou sur d'autres journées à thèmes.

Coordonnées Retraité Correspondant :
Serge LAUNAY. 10 rue du Puits d'Hiver.
Contact Probtp : sergelaunay@probtp-benevoles.com.
Tél. : 09 53 78 10 68

LE DOMAINE DU TREMBLAY

Le Domaine du Tremblay a été vendu fin juillet 2013. Le golf est désormais indépendant et la partie château – qui a conservé le nom de Domaine du Tremblay – est gérée par Sandrine et Rudy selon le concept Châteauform' qui se consacre entièrement à l'accueil de séminaires d'entreprises.
Depuis 17 ans qu'il existe, le concept Châteauform' est resté le même : être reçu « comme à la maison ». Avec un couple d'hôtes qui habite sur place, entouré d'un chef cuisinier et d'une équipe dédiée à la satisfaction clients. Pour Sandrine et Rudy, le « comme à la maison » est synonyme de convivialité, de simplicité, de générosité, de liberté, de flexibilité, de gentillesse et de naturel.
Le Domaine du Tremblay est ouvert depuis le mois de septembre après des travaux de nettoyage et de peinture de toute la maison. La cuisine a été entièrement refaite. Désormais, le Domaine du Tremblay propose 51 chambres et 12 salles de réunion (de 10 à 60 participants) équipées high-tech.
Sandrine et Rudy, après avoir débuté leur aventure de couple d'hôtes Châteauform' à proximité de Bruxelles, ont eu envie de relever le challenge d'ouvrir une maison en France. Et c'est Le Tremblay qu'ils ont choisi.

Contact :
Châteauform Domaine du Tremblay
Sandrine et Rudy VAN DONGEN
Votre Couple d'hôtes
Tél. : 01 34 94 25 70
www.chateauform.com
tremblay@chateauform.com

LE GOLF DU TREMBLAY

La coupe du Beaujolais. Photo David Catrou

Suite à la vente du Domaine du Tremblay au mois de juillet 2013, le Golf du Tremblay a désormais une gestion indépendante de celle du château. Dès sa réouverture au début du mois d'août, la nouvelle direction a voulu privilégier le côté sportif. En créant tout d'abord une association sportive, qui permet d'organiser des compétitions ouvertes à tous, et surtout une école de golf ouverte aux jeunes. L'association sportive compte déjà plus de 80 adhérents. Depuis son ouverture, elle a accueilli six compétitions dont la coupe du Beaujolais, qui a connu un très grand succès et les qualifications du championnat national.
L'école de golf, dont les cours se déroulent le samedi après-midi (hors vacances scolaires), a connu également un très bon départ. Elle compte une vingtaine de jeunes répartis en deux groupes, l'un réservé aux débutants et l'autre de perfectionnement.

Le golf en bref

- Parcours 9 trous « Château Bertin » atypique par sa longueur, sa configuration et son décor. Sans doute le seul « vrai » 9 trous d'île de France.
- Pitch&putt, parcours 9 trous compact qui permet de découvrir les joies des premiers swings ou de s'exercer au petit jeu.
- Practice de 40 postes couverts et putting green.
- Club house et restaurant.

Renseignements :
Tél. : 01 34 94 25 76
e-mail : contact@golfdutremblay.fr
Site : www.golfdutremblay.fr

Habiter mieux

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous habitez, ou que vous louez ?
Ce logement a plus de 15 ans ?
Vous souhaitez diminuer vos dépenses de chauffage et réduire vos consommations d'énergie ?
Sous certaines conditions, des subventions peuvent vous aider à financer vos travaux et peuvent atteindre jusqu'à 80% des dépenses engagées. Des professionnels vous accompagnent tout au long de votre projet. Ces spécialistes indépendants se déplacent gratuitement chez vous pour réaliser le diagnostic thermique de votre logement, élaborer avec vous votre projet de travaux, monter votre dossier de financement et suivre le bon déroulement de vos travaux. Ils vous proposeront des solutions techniques performantes et adaptées à votre habitat.
Pour savoir si vous êtes éligible au programme Habiter Mieux, quelques minutes suffisent pour avoir une estimation de l'aide financière qui pourrait vous être versée.
Depuis le 1er juin, les modalités de l'aide ont été revues afin de permettre à un plus grand nombre de ménages d'y accéder.
Des référents communaux sont à votre disposition pour vous informer sur ce dispositif, renseignez-vous auprès de votre mairie.

Guichet unique Habiter Mieux dans les Yvelines
01 30 84 30 80 ou
habitermieux@yvelines.fr
Pour avoir une première estimation du montant de votre aide :
http://www.yvelines.fr/habiter-mieux/

Balade au Tremblay-sur-Mauldre le 5 octobre 2013

Certains promeneurs ont pu s'étonner de voir cette tête de grizzly au milieu de nos bois. Réalisée par le plasticien François Tilly, elle marque l'un des 11 circuits de promenade, proposés par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse dans le cadre de l'opération « Poétique du Paysage ».
Peter Bason, d'origine américaine, a proposé une balade au Tremblay, faisant le tour extérieur du domaine du château et du golf, au cours de laquelle il a évoqué ses souvenirs d'enfance de balades dans les forêts américaines où il était parfois effrayé à l'idée de pouvoir rencontrer un grizzly. Ceci a donné à François Tilly l'idée de réaliser cette oeuvre disposée sur le circuit.
Le 5 octobre 2013, le Parc, en coopération avec la commune, a organisé une balade guidée sur ce circuit, conduit par Jean-Paul Carcel, guide de Parc Régional, à laquelle a participé un groupe de 16 personnes.
Nous avons pu visiter l'église, le pavage remarquable de son porche et ses boiseries issues de l'abbaye des Hautes Bruyères détruite à la Révolution, admirer la façade du château et évoquer son histoire, les écrivains et artistes célèbres qui ont habité ou séjourné au Tremblay tels l'écrivain et poète Blaise Cendrars, enterré au cimetière, ou les peintres Francis Picabia et Pablo Picasso. Nous avons terminé notre circuit par la visite de la ferme située derrière la mairie, ancienne ferme du château, où,

accueillis chaleureusement par son propriétaire, nous avons pu admirer l'architecture typique des grandes fermes de notre région, l'immense grange comportant, chose rare, deux porches symétriques en façade et le pigeonnier dont la charpente avait été éclairée pour l'occasion.
La journée s'est terminée autour d'un pot bienvenu, offert par la mairie, qui a permis à chacun de se désaltérer et d'échanger ses impressions.
Pour ceux qui n'ont pas pu participer à cette balade guidée, nous essayerons de la rééditer au cours de l'année 2014.

RECRUDESCENCE CAMBRIOLAGE

L'année 2013 a été une nouvelle fois marquée par une recrudescence des cambriolages surtout depuis le début du mois d'octobre. Il est donc nécessaire de prendre plusieurs précautions comme fermer ses portes à clé, verrouiller sa voiture, ne pas avoir trop d'argent liquide chez soi, protéger ses objets de valeur, prévenir ses voisins en cas d'absence, installer une alarme, etc. En tout état de cause, que vous surpreniez un cambrioleur ou que vous soyez victime d'un cambriolage en votre absence, ayez le bon réflexe et téléphonez à la gendarmerie :
01 34 91 76 80

SIARNC (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Région de Neauphle-le-Château)

3 route de Septeuil
78640 Villiers-Saint-Frédéric

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
8h30 à 12h – 13h30 à 17h30
Tél : 01 34 89 47 44

Astreinte à partir de 17h30
Tél : 06 87 27 13 97

Les transports - Site internet : www.vianavigo.com

Transdev Rambouillet : 01 34 57 57 57 Transdev Houdan : 01 30 46 96 60 Hourtoule : 01 30 54 27 72

Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet : Information alerte SMS
Depuis le 15 novembre 2010, un système d'alerte «incident» des voyageurs empruntant les lignes du SITERR a été mis en place. Pour s'abonner, les voyageurs doivent accéder au site internet suivant : **http://siterr.cityway.fr**. L'abonnement (gratuit la première année) concerne l'alerte par SMS ou par mail pour la ou les lignes souhaitées selon une procédure d'abonnementouvert de 8h à 2h du matin - 7 jours/7 simple en se laissant guider sur le site. L'accès peut se faire aussi par lien disponible sur le site internet des transporteurs opérant sur le réseau du SITERR. Les alertes seront déclenchées uniquement en cas de perturbations importantes (intempéries, grève,…).

TAXIS Frédéric GROSJEAN : 06 07 29 27 29
OSCAR TAXI : 06 46 41 36 71

GARES SNCF Idf Tél banlieue : 3658
Tél grandes lignes : 3635

Aéroports de Paris Tél : 3950

Artisanats, commerces et entreprises

EPICERIE PROXI-SERVICE - 26 rue du Pavé – Tél. 09 52 28 58 77 – Horaires d'ouverture : 7 jours/7 et jours fériés de 8 h à 21 h, fermeture le vendredi entre 12 h 30 et 15 h 30. Epicerie traditionnelle, fruits et légumes, dépôt de pain, tajine et couscous à emporter sur commande, colis Relais Mondial Relay.

CARLTONE CAFÉ-TABAC - 29, rue du Pavé - horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 7h à 20h - samedi de 9h à 20h - dimanche de 9h à 13h. Dispose d'une salle de réunions. Tél. : 01 34 87 91 08.

PIZZA GO - Pizzas cuites au feu de bois - sur la place de l'Église - tous les lundis de 16h30 à 20h. Commandes par téléphone au 06 86 88 49 82.

GARAGE "SARL H. ET M. OLIVEIRA" - 6, rue des Templiers - horaires d'ouverture : 8h30 à 12h et 13h30 à 19h - samedi de 9h à 12h. Tél. : 01 34 87 80 07.

NUMÉRO 3 - Julie et Laurent Trochain - 3 rue du Général de Gaulle – Tél. 01 34 87 80 96 – Site internet : www.restaurant-numéro3.fr
3 ambiances : Cave à vins, Bar à fromages et Restaurant étoilé Michelin. Ouverture le mercredi soir à partir de 18 h, et du jeudi au dimanche, midi et soir. Possibilité de petites réceptions, service de plats à emporter pour les fêtes sur demande. Bientôt 3 chambres d'hôtes.

LE BAR À FROMAGES (ouvert 7 jours / 7 midi et soir) et Le Restaurant Étoilé Michelin (ouvert du jeudi au dimanche, midi et soir, possibilité de petites réceptions), service de plats à emporter pour les fêtes sur demande. Bientôt 3 chambres - Tél.: 01 34 87 80 96 - site internet : www.restaurant-numéro3.fr

DOMAINE DU TREMBLAY - Sandrine et Rudy Van Dongen - Tél. 01 34 94 25 70 – Site internet : www.chateauform.com - e-mail : tremblay@chateauform.com. Accueil de séminaires d'entreprise selon le concept Chateauform'.

GOLF DU TREMBLAY - 14 bis rue du Général de Gaulle – Tél. 01 34 94 25 76 – e-mail : contact@golfdutremblay.fr – Site internet : www.golfdutremblay.fr. Golf 9 trous. Practice. Club house et restaurant.

SARL TREMBLAYLEC - Electricité Générale - Stéphane Drouin - Tél. : 01 34 87 95 49 - Port. : 06 60 30 24 65.

S.T.S. - Conditionnement de produits de parfumerie - 20 rue du Général De Gaulle - Tél. : 01 34 87 83 77 - Fax : 01 34 87 84 71 - email : sts.perfume@free.fr - Site internet : www.stsperfume.fr.

LE MARCHÉ tous les vendredis (y compris pendant les vacances scolaires) de 16 h à 19 h - Place de l'Eglise

Les Primeurs de Christine - Tél. : 06 80 65 37 67 - Fruits et légumes de saison en direct du producteur - Aucune livraison à domicile.

Charcutier-traiteur avec Nicolas au 06 73 36 16 65. Spécialités : Boudin noir 8 fois primé en 3 ans, porc nourri à la graine de lin, charcuterie sans colorant ni conservateur.

Pain et viennoiseries avec Hélène au 06 61 33 55 95 et aussi du pain bio.

Poisson d'Avril avec Sybille au 01 30 59 68 13 : Poissons, crustacés, traiteur.

URGENCES

MÉDICALE ET SAMU : 15

POMPIERS : 18
En cas d'accident, à partir d'un mobile : 112

GENDARMERIE : 17
Jouars-Pontchartrain : **01 34 91 76 80**

MÉDICAL

Centre Anti-Poison (Paris)
01 40 05 48 48

CH Versailles Mignot-Richaud
01 39 63 91 33
Urgences : 01 39 63 86 26 médecine
93 91 traumatisme
93 66 pédiatrie
91 63 maternité

CH Rambouillet
Accueil : 01 34 83 78 78
Urgences : 01 34 83 78 47
Consultation de dépistage anonyme et gratuite du SIDA et de l'infection VIH
Ligne directe : **01 34 83 79 07**

Fédération pour la Permanence des Soins
www.pds78.org

Hopital Privé de l'Ouest Parisien à Trappes
0825 743 540

Soins à domicile
Infirmières diplomées
01 34 89 07 03
Cabinet d'infirmières libérales
à Villiers St-Frédéric
01 34 89 74 01

Urgences dentaires des Yvelines
uniquement dimanches et jours fériés
01 39 51 21 21

Pharmacie : 01 30 66 33 88
C.C. Auchan Maurepas
T.L.J : 8h30 - 22h sauf dimanche
Après 22h faire le ***15***

ASSISTANCE-ÉCOUTE

Jeunes Violence Écoute
0 808 807 700 10h à 23h - tous les jours
Confidentiel et gratuit

Drogue, Alcool, Tabac
Info Service (DATI)
ouvert de 8h à 2h du matin - 7 jours/7
0800 23 13 13 Anonyme et gratuit à partir d'un poste fixe. Coût d'une communication locale pour un portable :
0811 91 20 20 écoute cannabis
0811 91 30 30 écoute alcool
09 74 75 13 13 écoute joueurs
www.drogues-info-service.fr

SIDA Info Service
0800 840 800
ouvert de 8h à 23h - 7 jours/7

CSAPA
01 39 63 95 00
Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (alcoologie/toxicomanie...) Versailles RD (face à la gare)
Ouvert de 9h à 17h sur rendez-vous, sauf le week-end

Allo enfance en danger
Tél. : 119 24h/24 - 7jours/7
Appel gratuit sur tous les téléphones y compris les portables.

Violences conjugales
(Femmes info-service)
Tél. : 3919 de 8h à 22h du lundi au samedi

S.O.S. Amitié Île-de-France
24h/24 - 7 jours/7
01 42 96 26 26

08 Victimes (Violences, accidents, discriminations, infractions pénales...)
Écoute et information sur vos droits.
0884 28 46 37
Ouvert de 9h à 21h - 7 jours/7
www.inavem.org

Accueil sans abri
115 : appel gratuit à partir d'un téléphone fixe ou d'un portable.

SACPA (Animal perdu ou trouvé)
01 69 92 08 53
Pour un animal trouvé, passer obligatoirement par l'intermédiaire de la mairie ou de la gendarmerie même pendant les heures d'ouverture de la SACPA, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h.

ADMINISTRATION

Préfecture de Versailles
01 39 49 78 00

Sous-préfecture de Rambouillet
01 34 83 66 78

DDT St Quentin
01 39 30 64 00

Allo, Service Public
Renseignements administratifs
Tél. : 3939 - www.service-public.fr

Perception de Montfort-l'Amaury
01 34 57 05 80

Centres des Impôts
Impôt sur le revenu, Taxe d'habitation, Taxe foncière et Cadastre
SIP Rambouillet
2 rue Pasteur - 78514 Rambouillet Cedex
01 34 94 19 71 ou **01 34 94 16 57**

Conciliateur de Justice
1er, 3e et 4e lundis du mois
de 9h à 11h30 sur rendez-vous
à la mairie de Montfort-l'Amaury
01 34 86 23 45
Tous les lundis et vendredis de 9h à 11h30 sur rendez-vous à la mairie de Houdan
01 30 46 81 30

Sécurité sociale centre 570
Accueil Civique : 56, place du Commerce
78370 Plaisir
Pour tout renseignement :
Tél. : 3646
www.ameli.fr
Courrier à adresser à : CPAM - 78085 YVELINES CEDEX 9

Allocations familiales (CAF)
0810 25 78 10 - www.caf.fr puis 78000
Accueil : 2, av. des Prés
78280 GUYANCOURT
(près gare RER St Quentin)
Courrier à adresser : 1 rue La Fontaine
78201 MANTES LA JOLIE CEDEX

Pole Emploi (ex ANPE/ASSEDIC)
Guichet unique - Prendre rendez-vous
Tél. : 3949
Accueil et Courrier : 1, rue Claude Chappe - 78120 Rambouillet
www.pole-emploi.fr

Mission Locale Intercommunale
16/25 ans
19 rue de Clairefontaine – 78120 Rambouillet
01 34 83 34 12

ADMR
(services à domicile, accompagnement à la personne + soutien scolaire)
1 Sente de l'Abbaye, 78490 MÉRÉ
01 34 86 93 90
info.mere.fede78@admr.org
www.admr.org

Aide sociale (secrétariat)
Recherche de nourrices agréées, puéricultrices. Assistance sociale et consultations PMI.
17, place Robert Brault
78490 Montfort-l'Amaury
01 34 57 03 40
www.yvelines.fr

RIAM (Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles)
01 34 86 17 81
riam-montfort@orange.fr

SERVICES

EDF - GDF
EDF 09 69 32 15 15
GDF 09 69 32 43 24
Dépannage : voir le numéro sur factures

SAUR (Service des Eaux) : Consultez N° sur facture

POSTE TELECOM

Poste 13, place Robert Brault
78490 Montfort-l'Amaury
Commercial Grand Public **Tél. : 3631**

France Telecom
Appel gratuit depuis un poste fixe : **1014** ou
0800 10 14 78
www.orange.fr

CULTES

Eglise Catholique
Paroisse de Montfort-l'Amaury
01 34 86 01 43
Fax : 01 34 86 87 42

Eglise Protestante Réformée
01 34 86 87 01

LOISIRS

Piscine de Montfort-l'Amaury
01 34 86 84 48
13, Place Nickenich - 78490 Montfort-l'Amaury

Mairie de Montfort-l'Amaury
01 34 86 79 06

Centre de Loisirs de Jouars-Pontchartrain
Maternelle : **01 34 89 62 67**
Primaire : **01 34 91 01 12**
Mairie : **01 34 91 01 01**
Pour inscriptions, ligne directe :
01 34 91 01 09

Centre de Loisirs de St-Rémy-l'Honoré
Tél. du centre : **01 34 87 81 20**
Tél. mairie : **01 34 87 83 28**

Maison des Jeunes de Jouars-Pontchartrain
01 34 89 17 86 (Appeler aux heures d'ouverture)

Base Régionale de Loisirs de St-Quentin
Rond Point Eric Tabarly
RD 912 - 78190 Trappes-en-Yvelines
01 30 16 44 40

Olivier Pin 06 07 62 63 49